

Le Ptit Journal

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE À LA DISPOSITION DES HABITANTS DE VAL-DE-VIRIEU À COMPTER DU 1ER JUIN 2021



Rapprocher le numérique du quotidien des Français, partout, c'est l'ambition de la mobilisation historique en faveur de l'inclusion numérique dans France Relance. 250 millions d'euros sont mobilisés afin de proposer une solution d'accompagnement au numérique à tous les Français, en cohérence avec leurs besoins et en proximité de chez eux.

La commune de Val-de-Virieu a candidaté pour le financement d'un conseiller numérique par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohérence Territoriale). 4000 postes sont en cours de création sur le territoire national.

La commune nouvelle de Val-de-Virieu a eu l'honneur d'être identifiée pour la mise à disposition d'un conseiller numérique.

Le financement de ce poste est assuré pour 2 ans par l'État. C'est un emploi à plein temps. La personne recrutée en CDD aura une formation en alternance.

LES MISSIONS DE LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques :

- lutte contre les fausses informations en se documentant et en apprenant à vérifier les sources,
- protection des données personnelles,
- maîtrise des réseaux sociaux,
- usages numériques des enfants/adolescents,
- mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique,...

réalisation de démarche Accompagner dans la administrative en ligne :

- trouver un emploi ou une formation,
- suivre la scolarité de son enfant,
- accéder aux services en ligne,...

Soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique:

- découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion),
- découvrir et utiliser les réseaux sociaux,
- découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.),
- acheter en ligne,
- travailler à distance,
- consulter un médecin,...

Formation sur la bureautique et les outils numériques.

VOTRE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE



Mélanie TEILLON est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

07 50 72 37 89 ou 04 74 88 21 42

Adresse mail: conseiller.numerique@valdevirieu.fr ou secretariat@valdevirieu.fr

Adresse postale: M^{me} La Conseillère Numérique

Mairie de Val-de-Virieu 2 rue de Barbenière 38730 Val-de-Virieu

Planning horaire: Semaines Paires

Samedi:

8h00-12h00 13h00-17h00 Lundi: Mardi: 8h00-12h00 13h00-17h00 Mercredi: 8h00-12h00 13h00-16h30 8h30-12h30 Vendredi : 13h30-17h30 8h30-12h00

Semaines Impaires

8h00-12h00 13h00-17h00 Lundi: Mardi: 8h00-12h00 13h00-17h00 Mercredi: 8h00-12h00 | 13h00-16h30

8h30-12h00 Jeudi :

Vendredi: 8h30-12h30 | 13h30-17h30

PRÉSENTATION DU CONSEILLER NUMÉRIQUE









L'offre de services du conseiller numérique

En tant qu'usager, le conseiller numérique peut m'accompagner si :



Je veux échanger avec mes proches



Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion).

Découvrir et utiliser les réseaux sociaux.

Découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur mes outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.).



Je veux trouver un emploi ou une formation



Découvrir et utiliser les plateformes de recherche d'emploi.

Utiliser les réseaux sociaux pour ma recherche d'emploi.

Découvrir les ressources en ligne pour réaliser mon CV et le diffuser en ligne.

Déposer une annonce sur les sites de petites annonces d'emploi.

Faire mes déclarations en ligne sur Pôle Emploi.





Je veux accompagner mon enfant



Suivre la scolarité de mon enfant à travers les outils numériques (logiciels de gestion de vie scolaire).

Accéder aux services en ligne communaux de l'enfance.

Découvrir et connaître les usages numériques des enfants/adolescents.

Me sensibiliser aux mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique.

L'offre de services complémentaire du conseiller numérique

En tant qu'usager, le conseiller numérique peut aussi m'accompagner si :



Je suis une TPE/PME

Je souhaite être
accompagné pour mes
démarches administratives.

Je souhaite mieux référencer/promouvoir mon activité professionnelle en ligne.

Je veux comprendre ce que le numérique peut apporter à mon activité.



L'offre de services du conseiller numérique

En tant qu'usager, le conseiller numérique m'aide prioritairement à :





Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).



Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.



Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.



Apprendre les bases du traitement de texte.



Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone.



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques.

L'offre de services complémentaire du conseiller numérique



En tant qu'usager, le conseiller numérique peut aussi m'accompagner si:



Je veux utiliser les opportunités du numérique



Déposer une annonce sur les sites de petites annonces.

Découvrir et utiliser les modes de paiement en ligne.

Découvrir les outils numériques pour maîtriser ma consommation énergétique.

Bénéficier des avantages de la réalisation de mes démarches administratives.

Créer et utiliser les espaces personnels des grands services publics (France Connect).



Je veux découvrir les opportunités de mon territoire



Trouver un logement sur internet.

Accéder à l'offre locale de soins.

Découvrir les transports en commun et autres solutions de mobilité.

Faire mes démarches auprès des services locaux.

S'informer sur les activités culturelles et sociales près de chez moi.



Je veux connaître le numérique



Apprendre à sécuriser mes connexions et me protéger des arnaques sur internet et par mail.

Adopter un usage du numérique respectueux de l'environnement.

Apprendre à gérer, protéger mes données personnelles, et effacer mes traces sur le web.

Apprendre les techniques de vérification de l'information.

Avoir des conseils pour un achat d'équipement et un abonnement internet adapté.

Comment accompagner l'usager ?

En tant que conseiller numérique, je sais :



Répondre et informer l'usager.



Présenter à l'usager les services et dispositifs disponibles.



Accompagner l'usager individuellement.



Animer un atelier thématique.



Rediriger l'usager vers d'autres structures.



Conclure des mandats avec Aidants Connect.

BUDGET PARTICIPATIF 2021

LANCEMENT DU 2^{ÈME} BUDGET PARTICIPATIF : APPEL À IDÉES!

C'EST VOUS QUI PROPOSEZ, C'EST VOUS QUI DECIDEZ!



Tous les habitants d'une collectivité engagée dans un budget participatif, peuvent proposer leurs idées ou voter.

Le budget participatif pour 2021 est de 35 000 €. Projets éligibles : Investissements, intérêt communal...

CALENDRIER DU BUDGET PARTICIPATIF

Date limite du dépôt des projets :

• Dimanche 5 Septembre 2021.

Vote des habitants:

• Du 15 octobre au 31 décembre 2021.

Début de réalisation des projets :

Entre février et avril 2022

Les 6 étapes du budget participatif



ENVOYEZ VOS PROJETS DÉTAILLÉS:

par mail: budget.participatif@valdevirieu.fr

par courrier:

Mairie de Val-de-Virieu Budget Participatif 2021 2, rue de Barbenière 38730 Val-de-Virieu

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

Les dimanches 20 et 27 juin 2021 auront lieu les élections départementales et régionales.

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter ? Pensez à la procuration!

Cette année, le mandataire peut être porteur de deux procurations et vous pouvez établir une procuration dématérialisée en vous rendant sur :

www.maprocuration.gouv.fr

Votre procuration en 4 étapes

